

■ **Araucaria Holding SA**, à Genève, prise de participations, etc. (FOSC du 26.06.2002, p. 5). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 749 CO, par le fait que la société IDP IMMOBILIERE DE PLACEMENT SA, à Genève, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 7482 du 16.07.2002  
(00571666 / CH-660.1.398.994-9)